

AR Prefecture

005-210501078-20260407-39_2026-DE
Reçu le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

Délibération n°39-2026

COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 AVRIL 2026**

Effectif légal : 11

Nombre

De conseillers en exercice : 11 de présents : 10 de votants : 11 date de convocation : 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le sept avril à dix-huit heures trente les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de PUY SAINT ANDRE se sont réunis en mairie, salle du conseil municipal après convocation, sous la Présidence de REY Olivier, Maire de la commune.

Présents : REY Olivier, HERZER Nicolas, BARNEOUD-ROUSSET Catherine, PEYRON Jean-Luc, HEBREARD Anne-Marie, BARNEOUD-CHAPELIER Valérie, CHOLLET Camille, HERMITTE Lilian, GAILLARD Vincent, CEAS Michael

Absent représenté : GUILPAIN Sandrine donne procuration à Camille CHOLLET

Absent non représenté excusé :

Absent non représenté : /

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CHOLLET Camille est désignée comme secrétaire de séance.

Objet : MARCHES PUBLICS

CREATION D'UN APPARTEMENT DANS LES COMBLES DE L'ANCIENNE ECOLE DE PUY CHALVIN

Avenant n° 1 lot 3 CHARPENTE

Rapporteur : Jean-Luc PEYRON

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de l'opération de création d'un appartement dans les combles de l'ancienne école de Puy Chalvin, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R2113-1 et suivants du code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au journal d'annonces légales, sur le profil acheteur de la commune le 17 octobre 2025. Les prestations font l'objet de dix lots.

Considérant la délibération 95-2025 du 3 décembre 2025, attribuant les lots 1,2,3,5,6,7,8,9 et 10 ;

Considérant la délibération 103-2025 du 10 décembre 2025 attribuant le lot 4 ;

Considérant l'article R2194-8 du code de la commande publique qui stipule que le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux ;

Il est nécessaire de passer un avenant n°1 au marché du lot 3 CHARPENTE DURANCE CHARPENTE de 1 184.00€ HT soit 1 302.40€ TTC ;

AR Prefecture

005-210501078-20260407-39_2026-DE
Reçu le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026

Le montant total du lot 1 est porté de 10 940€HT à 12 124€ HT soit 12 152.40€ TTC.

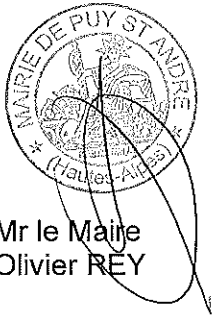
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Décide de modifier le marché du lot 3 MACONNERIE avec l'entreprise DURANCE CHARPENTE de 1 302.40€TTC ;

Autorise Mr Le Maire à signer l'avenant 1 et le devis ;

Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ce marché ;

Dit que les crédits sont inscrits au budget communal.



Mr le Maire
Olivier REY



Mme CHOLLET Camille

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits

Pour copie conforme, Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 8 avril 2026

De la publication sur le site de la Mairie le 8 avril 2026

Conformément aux articles de R.421.1 à R421.7 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, et/ou de sa notification, d'un recours par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Dans le même délai, un recours gracieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite

Mairie de Puy Saint André - 644 route du Canal - LE CHEF LIEU - 05100 PUY SAINT ANDRE -
mairie@puysaintandre.fr - 04 92 20 24 26 site : www.puysaintandre.fr

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°1-2026

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE
644 ROUTE DU CANAL
LE CHEF LIEU
05100 PUY SAINT ANDRE

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

DURANCE CHARPENTES
RUE SAINT SEBASTIEN
05 120 SAINT MARTIN DE QUEYRIERES

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

CREATION D'UN APPARTEMENT DANS LES COMBLES DE L'ANCIENNE ECOLE DE PUY CHALVIN
LOT 3

■ Date de la notification du marché public : 12/12/2025

■ Durée d'exécution du marché public :mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 10 940€
- Montant TTC : 12 034€

D - Objet de l'avenant

005-210501078-20260407-39_2026-DE
■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Considérant la délibération 103-2025 du 10 décembre 2025 attribuant le lot 4 ;

Considérant l'article R2194-8 du code de la commande publique qui stipule que le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux.

Il est nécessaire de prévoir une reprise de la trémie par avenant 1 au lot 1

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 1 184€
- Montant TTC : 1 302.40€
- 10 82 % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 10%
- Montant HT : 12 124€
- Montant TTC : 13 336.40€

E - Signature de l'adjudicataire

005-210501078-20260407-39_2026-DE

Reçu le 08/04/2026

Publié le 08/04/2026

Nom, prénom et qualité
du signataire (*)

Lieu et date de signature

Signature

	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Puy-St-André, le ... 07/03/2026

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire
Glinoz REY



005-210501078-20260407-39_2026-DE

Recu le 08/04/2026

Publié le 08/04/2026

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous .

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

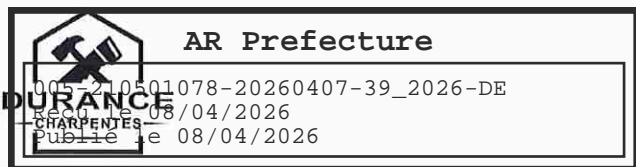
Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Proposition PR2603-0456

Date de proposition : 10/03/2026
 Date de fin de validité : 08/06/2026
 Code client : CU2511-00270

Émetteur

Adressé à

Durance Charpentes

Rue Saint-Sébastien
 05120 Saint Martin de queyrières

Tél.: 06.66.62.96.81

Email: contact@durance-charpentes.fr

MAIRIE DE PUY SAINT ANDRE

644 Route Canal
 05100 Puy St Andre

LOT 3 CHARPENTE AUGMENT 1

DEVIS POUR REPRISE DE COUVERTURE SUITE A LA DEPOSE DES SORTIES DE CHEMINEE;
 TVA=10%

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
REPRISE COUVERTURE	0%	0,00	1		0,00
TBGRANTH - Tôle bac gris anthracite. Couverture en tôle bac gris anthracite profil 850 .Mise en place d'arrêts neige 3/m2 avec double rondelles et tirefonds à visser. Fourniture tôles bacs profils 1000 entraxe ondes 330 mm 63/100eme RAL 7022 Toles planes RAL 7022 Frais de port et colisage . Bois 30/100mm pour support des tôles	10%	56,00	4	u.	224,00
MAINDOEUVRE - Main d'oeuvre. Pose des toles bacs au droit des sorties de toiture préalablement démontées par l'entreprise Adamczyk . travail en cordée sur ligne de vie . Nettoyage de chantier .	10%	120,00	8	u.	960,00

Date prévue de livraison: 30/04/2026

Conditions de règlement: A réception

Total HT 1 184,00

Total TVA 10% 118,40

Total TTC 1 302,40

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Crédit Agricole

Code banque 11306	Code guichet 00062	Numéro de compte 48121305260	Clé 31
----------------------	-----------------------	---------------------------------	-----------

Nom du propriétaire du compte: Durance Charpentes
 Code IBAN: FR76 1130 6000 6248 1213 0526 031
 Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP813

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

*39-2026 du
71 du 2026*
pas de délibération

le 71 du 2026

par le Maire

Genevieve REY



N° RGE: E-E169207

NOM COMPAGNIE ASSURANCE: MAAF, Chaban de Chauray 79036 NIORT cedex, N°CONTRAT: 05051712N

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE: La garantie responsabilité civile construction est accordée sur les chantiers exécutés en France et en Principauté de Monaco.

Devis gratuit.

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) - Capital de 1 000 € - SIRET: 82871131700010
 RCS/RM: 828711317RM05 GREFFE DE GAP - Numéro TVA: FR4828711317